AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

219C1980
FR0010458729-FS0909

16 octobre 2019

Déclaration de franchissement de seuils (articles L. 233-7 et L. 233-7-1 du code de commerce)

IMPLANET

(Alternext)

Par courrier reçu le 16 octobre 2019, la société Citadel Securities GP LLC[1] (131 South Dearborn, Chicago, IL 60603, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi indirectement en baisse, le 15 octobre 2019, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société IMPLANET[2] et détenir, indirectement par l'intermédiaire de ses filiales Citadel Securities (Europe) Limited et Citadel Securities GSC (Ireland) Limited, 2 707 808 actions IMPLANET représentant autant de droits de vote, soit 4,88% du capital et des droits de vote de cette société[3].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions IMPLANET sur le marché.

[1] Contrôlée par M. Kenneth Griffin.
[2] Société transférée d'Euronext Paris sur Alternext (Euronext Growth) le 11 juillet 2017.
[3] Sur la base d'un capital composé de 55 507 441 actions représentant autant de droits de vote en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.